Royaume du Maroc
Ministère des Affaires Etrangères
Et de la Coopération

المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والتعاون

Direction des Affaires Américaines

مديرية الشؤون الأمريكية

NOTE DE CADRAGE POLITIQUE MAROC/CUBA **Septembre 2014**

1/ Evolution des relations bilatérales entre le Maroc et Cuba :

- Après l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Cuba en 1960 et la nomination par notre pays de son premier Ambassadeur à la Havane, en 1962, le Maroc a rompu ces relations en 1980, suite à la décision de Cuba d'instaurer des relations diplomatiques avec la pseudo « rasd », le 21 janvier de la même année.

- Depuis lors, aucun contact n'est intervenu entre notre pays et Cuba, qui n'a cessé de marquer une position d'appui inconditionnelle aux séparatistes, qualifiée par la Havane de « devoir historique », et de renforcer la « coopération » avec la pseudo « rasd » sur le plan diplomatique et militaire pour l'élargir, par la suite, aux aspects techniques et humanitaires couvrant notamment les domaines de la formation et de la santé.

- Ce n'est que lors du Sommet du Sud, tenu à la Havane, du 10 au 14 avril 2000, que l'ancien Vice-ministre cubain des Relations Extérieures, M. Armando Guerra Menchor, avait fait part à l'ancien Ministre de la Justice, M. Omar Azziman, de la volonté de Cuba de normaliser ses relations avec le Maroc, sans qu'aucun geste concret de la part de Cuba n'ait toutefois été livré.

- Contrairement à cette déclaration de bonne intention et persistant ainsi dans sa position d'appui à la pseudo « rasd », Cuba a voté, en 2004 et 2006, en faveur de la résolution que l'Algérie a présentée sur la question du Sahara à la quatrième Commission de l'Assemblée Générale.

- En dépit de l'attitude hostile des responsables cubains à l'encontre du Maroc, notre pays a entrepris plusieurs démarches de rapprochement en direction de l'île caribéenne afin de ramener ses dirigeants à de meilleurs sentiments à l'égard, notamment, de notre Cause Nationale. Ces gestes de rapprochement se sont ainsi concrétisés par le vote, pour la première fois, en 2006, en faveur de la résolution que Cuba présente annuellement à l'Assemblée Générale des Nations Unies, depuis 1992, pour la levée de l'embargo économique et financier qui lui est imposé par les Etats-Unis.

- Ce signal fort du Maroc, qui avait accéléré la reprise des contacts avec les autorités cubaines, avait semblé avoir été bien perçu de leur part, puisqu'elles s'étaient alors engagés à adopter une certaine neutralité à l'égard du Maroc notamment sur la question du Sahara.

- C'est dans cet esprit que, depuis 2007, Cuba a tenté d'afficher une position moins hostile à l'égard du Maroc, notamment au sein du Mouvement des Non Alignés, en assurant, parallèlement, qu'elle procèderait, dès lors, à des « déclarations plus neutres » que celles réalisées dans le passé, lors du débat annuel sur la question du Sahara, à la quatrième Commission de l'Assemblée Générale de l'ONU.

- Dans le cadre de ces mêmes contacts, les deux pays ont souvent procédé à des soutiens réciproques de candidatures à divers postes au sein d'organisations internationales.

- Cuba paraissant ainsi souhaiter une normalisation des relations diplomatiques avec le Maroc, en a exprimé la demande, par la voix de son Ministre des Relations Extérieures, M. Bruno Eduardo Rodriguez Parilla, à l'occasion d'entretiens avec l'ex-Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Taïb Fassi-Fihri en marge des travaux de la 64ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU. M. Rodriguez Parilla a ainsi fait part de son « entière disposition en vue de fluidifier les relations entre la Havane et Rabat » et a invité le Maroc à « dépasser » ce qu'il a appelé « les incidents du passé ». Il a précisé que « Cuba a cherché à minimiser les relations de son pays avec la pseudo « rasd » en inscrivant cette relation sous le chapitre de la coopération technique et humanitaire ».

2/ Un pays qui continue de soutenir la pseudo « rasd » :

En dépit des diverses déclarations cubaines en faveur d'une normalisation des relations avec le Maroc, il n'en demeure pas moins que Cuba continue de poursuivre sa coopération avec la pseudo « rasd », qui se matérialise par un certain nombre d'actions visibles, à savoir, notamment :

- l'endoctrinement idéologique des enfants sahraouis des camps de Tinfouf (annuellement entre 350 et 500 enfants, depuis 1976) dans le cadre de larges programmes de formation.
- L'envoi dans les camps de Tindouf et de Rabonni de médecins cubains;
- Le maintien avec la pseudo « rasd » d'un mécanisme de dialogue de haut niveau représenté par un échange constant de visites de « hauts responsables » qui ne manquent pas de procéder à des déclarations d'appui à « l'indépendance du peuple sahraoui » et au « référendum d'autodétermination » ;
- La construction en 2009, d'une école baptisée sous le nom de « Simon Bolivar » dans les camps de Tindouf, dans le cadre d'une coopération tripartite, avec le financement du Venezuela et l'assistance technique de Cuba ;
- L'octroi par Cuba à la pseudo « rasd », dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial (PAM), d'aides composée de diverses tonnes de sucre. Depuis 2013, Cuba a ainsi offert à la représentation du PAM à Alger, un total de 1776 tonnes de sucre destinés à la pseudo « rasd » ;
- L'accréditation en mars 2014 d'un nouvel Ambassadeur cubain auprès de la soi-disant « rasd » avec résidence à Alger, M. Angel Raul Barzaga Navas.

A l'ensemble de ces éléments s'ajoute le fait que Cuba reste plus proche que jamais du Venezuela, et que ces deux pays semblent mener des actions de coordination en matière d'assistance et d'appui idéologique qu'ils apportent aux séparatistes de la pseudo « rasd » dans le cadre de la « révolutionnaire bolivarienne comme alternative au néolibéralisme et à l'impérialisme ».

3/ un pays qui semble cependant vouloir changer de cap et adopter une politique d'ouverture :

Bien que Cuba ait, jusqu'à présent, maintenu une ligne idéologique « révolutionnaire castriste » de gauche radicale, il n'en demeure pas moins que ce pays semble avoir amorcé une certaine ouverture, en libéralisant progressivement son économie et en rompant peu à peu son isolement diplomatique. L'île caribéenne maintient aujourd'hui des relations diplomatiques avec 191 Etats, à l'exception de notre pays, des Etats-Unis et d'Israël. Cette ouverture cubaine a encouragé plusieurs pays, notamment les capitales européennes, à normaliser leurs relations diplomatiques avec l'île caribéenne.

En effet, **sur le plan interne,** et arrivé au pouvoir en 2008, Raul Castro, s'est distingué de la politique de son frère, Fidel Castro, en établissant une ouverture à la fois économique et démocratique qui, bien que limitée, demeure significative pour un des derniers régimes communistes au monde. Il a entamé, le 24 février 2013, un second mandat de cinq ans à la tête des Conseils d'Etat et des Ministres de la République de Cuba. A en croire les promesses de Raul Castro sur la limitation des mandats des dirigeants (deux fois cinq ans), un nouveau Chef d'Etat devrait être désigné en 2018.

Dès février 2008, Raul Castro a procédé à la libération de 240 prisonniers politiques ainsi qu'à la signature du Pacte International sur les droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte International sur les droits politiques et civiques. Cette ouverture s'est notamment poursuivie avec l'autorisation des transactions immobilières entre particuliers en 2011, de même qu'avec l'entrée en vigueur, en janvier 2013, de la loi migratoire permettant aux Cubains de voyager avec un simple passeport, alors qu'ils avaient besoin jusque-là d'un permis de sortie, la « Tarjeta Blanca », délivrée par les autorités. De plus, le gouvernement cubain a autorisé, en décembre 2013, l'importation de véhicules après une interdiction qui aura duré un demi-siècle.

En outre, **sur le plan régional et international**, le 3 juin 2009, l'Organisation des Etats Américains (OEA), a approuvé le principe de la réintégration de l'île au sein de cette Organisation, depuis son exclusion en 1962.

Le gouvernement cubain a pourtant refusé de rejoindre l'OEA, privilégiant la Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (CELAC), Organisation créée en 2010, à l'initiative de l'ex-Président vénézuélien, Hugo Chavez, comme alternative à l'Organisation des Etats Américains, sans la présence en son sein des Etats-Unis et du Canada.

L'embargo commercial sur Cuba est toujours maintenu par **les Etats-Unis** depuis 1962. Cette mesure n'a toutefois pas empêché les Etats-Unis, s'appuyant sur un protocole commercial adopté en 2000, d'être aujourd'hui l'un des principaux partenaires commerciaux du régime castriste, auquel il fournit notamment des produits agroalimentaires. En 2013, puis au début 2014, les Etats-Unis ont partiellement libéralisé les voyages des Américains et les transferts d'argent vers Cuba, établissant ainsi un cadre juridique entre les deux pays en matière de flux migratoires et de services postaux. 100.000 Américains visitent Cuba chaque année (hors voyages familiaux). Le Président de la Chambre de Commerce américaine, M. Thomas Donohue, a déclaré, le 29 mai 2014, à l'issue d'une visite de trois jours à Cuba à la tête d'une forte délégation de chefs d'entreprises américains, la plus importante visite d'un responsable américain à Cuba, ces dernières années, que « le moment est venu maintenant d'ouvrir un nouveau chapitre de la relation entre les Etats-Unis et Cuba » en estimant « qu'il est temps d'éliminer les barrières politiques établies de longue date et de gommer les différences ».

A l'occasion de chaque Assemblée Générale des Nations Unies, l'ensemble des pays de **l'Union Européenne**, vote depuis 1991, en faveur du projet de résolution cubain condamnant l'embargo américain. En avril 2014, l'Union Européenne a lancé des négociations politiques avec Cuba.

S'agissant des relations avec le continent africain, Cuba est le premier pays latino-américain et caribéen le plus représenté en Afrique, où il dispose d'une trentaine d'Ambassades avec résidence. La Havane apporte son soutien constant, à travers des programmes sociaux de développement humain, en matière d'éducation, de formation et de santé à plusieurs Etats africains, notamment à ceux considérés comme « des pays clés », tels l'Algérie, l'Angola, l'Afrique du Sud et le Nigeria. **S'agissant des relations avec le monde arabe**, Cuba n'a cessé, ces dernières années, d'y accorder un intérêt particulier, notamment dans l'objectif de renforcer le partenariat tant politique qu'économique et commercial, avec la région. Actuellement, 10 pays arabes disposent d'Ambassades avec résidence à Cuba, dont l'Algérie, l'Egypte, le Liban, la Palestine, le Qatar, la Syrie, le Yémen, le Koweït, et l'Arabie Saoudite, entre autres. En outre, Cuba, qui reconnaît la Palestine, apporte son soutien actif en faveur de la cause palestinienne et ne cesse de dénoncer les agressions israéliennes.